

COVID-19 – CIC thématique / Sécurité civile

Approvisionnement en masques des services d'incendie et de secours

Les services d'incendie et de secours (SIS), en tant qu'intervenants de première ligne et premier maillon de la chaîne de soins, sont amenés à utiliser des masques chirurgicaux ou des masques FFP2 lorsque les sapeurs-pompiers sont engagés sur les missions en présence de cas suspects ou confirmés COVID-19.

La CIC a validé le rattachement des SIS au schéma d'organisation logistique de distribution des masques mis en place par le centre de crise sanitaire (CCS) du ministère des solidarités et de la santé, avec Santé publique France (SPF).

Ainsi, la **doctrine nationale d'usage des masques doit prendre en compte les SIS comme bénéficiaires de masques**, compte tenu de leurs missions.

Par SIS, s'entendent les services départementaux d'incendie et de secours, le service départemental et métropolitain d'incendie et de secours, les services d'incendie et de secours en Corse, la brigade de sapeurs-pompiers de Paris et le bataillon de marins-pompiers de Marseille.

Processus d'approvisionnement :

- L'EMIZ, sur la base des volumes prévisionnels hebdomadaires maximum définis ci-après (cf. tableau n°1), confirme chaque vendredi avant 11h00 à la cellule logistique du CCS, le volume de masques commandés à destination des SIS. *L'EMIZ informe la CIC des quantités commandées ;*
- La cellule logistique du CCS confirme la commande à la plateforme nationale SPF : SPF intègre les quantités concernées pour l'approvisionnement de ses plateformes zonales (cf. annexe n°2). *La cellule logistique nationale traite les éventuelles difficultés et informe régulièrement la CIC des quantités commandées et délivrées ;*
- Le correspondant de la plateforme zonale SPF confirme à l'EMIZ la date de prise en charge : le retrait est normalement planifié à partir du mercredi suivant la commande à 14h. L'EMIZ organise une prise en charge unique auprès de la plateforme SPF puis veille à la livraison des quantités prévues dans les SIS. *Le COZ informe la CIC des quantités reçues.*

À noter, les commandes des 2 premières semaines ont d'ores et déjà été livrées dans les CH supports des GHT. Les EMIZ veilleront à organiser la récupération par les SIS, en lien avec les ARS. De même, la commande centralisée de la semaine 14 pourra être prise en charge par les EMIZ dans les plateformes zonales SPF le jeudi 2 avril.

Cas particulier des SDIS ultramarins :

Compte tenu du mode d'approvisionnement spécifiques, les commandes sont transmises par l'EMIZ directement à l'ARS. Ces commandes sont prises en compte, sous le contrôle de l'EMIZ, via les stocks du centre hospitalier support du GHT de rattachement du SDIS :

- CHU de la Guadeloupe pour le SDIS 971
- Hôpital du Marin pour le SDIS 972
- CH Andrée Rosemon de Cayenne pour le SDIS 973
- CHU La Réunion pour le SDIS 974
- CH de Mayotte pour le SDIS 976

Cette procédure est communiquée aux ARS, aux EMIZ, aux services préfectoraux et aux SIS.

Tableau n°1

Métropole

Zone de défense et de sécurité	Région	Estimation masques hebdomadaire max
Nord	Hauts-de-France	33 000
Est	Bourgogne Franche-Comté	14 000
	Grand Est	24 000
Ile-de-France	Ile-de-France	66 000
Ouest	Bretagne	11 000
	Centre Val-de-Loire	12 000
	Normandie	15 000
	Pays de la Loire	15 000
Sud-ouest	Nouvelle Aquitaine	29 000
Sud-est	Auvergne Rhône-Alpes	37 000
Sud	Corse	5 000
	Occitanie	25 000
	Provence Alpes Côte d'Azur	39 000

325 000

Outre-mer

Zone de défense et de sécurité	Région	Estimation masques hebdomadaire
Antilles	Guadeloupe	2 000
	Martinique	2 000
Guyane	Guyane	3 000
Océan indien	La Réunion	3 000
	Mayotte	2 000

12 000

Annexe n°2

Correspondants nationaux	
CICT / pôle sécurité civile :	thematique.securite-civile@interieur.gouv.fr – 01 49 27 46 59 Emmanuel JUGGERY – emmanuel.juggery@interieur.gouv.fr
CCS / cellule logistique :	covid19-log-distrib@sante.gouv.fr – 01 40 56 42 82 Marc FEIGNEUX – marc.feigneux@sante.gouv.fr
Santé publique france :	spfcovid19_appro@santepubliquefrance.fr - 03 26 74 90 30 Michaela BENOIT – michaela.benoit@santepubliquefrance.fr Stéphane POULINET – stephane.poulinet@santepubliquefrance.fr

Correspondants zonaux				
Zone de défense et de sécurité	Site Santé Publique France	Adresse	Point de contact SPF	Point de contact EMIZ
Nord	Entrepôt de Longueau	ALLOGA France 20 Avenue de l'étoile du Sud 80322 LONGUEAU	Stéphane VASSEUR stephane.vasseur@alloga.fr 03 22 66 44 97	Dr Laurence PINCEDE laurence.pincede@sdis80.fr 03 64 46 17 25
Est	Entrepôt de Vatry	GEODIS LOGISTICS Aéroport de VATRY Rue Jean Mermoz 51320 VATRY	Géraldine ZINGRAFF geraldine.zingraff@geodis.com 06 26 63 69 24	Rémi VEXLARD remi.vexlard@sdis51.fr 06 32 01 05 23
Ile-de-France	Entrepôt de Mitry-Mory	EURODEP 2 Rue Copernic ZI de Compans 77290 MITRY MORY	M. ROCHE mroche@eurodep.fr 06 72 42 67 45	Gilles MALIE gilles.malie@interieur.gouv.fr 01 53 71 28 88
Ouest	Entrepôt de Saint Cyr	GEODIS ZAC de la Saussaye Rue des Genets 45590 SAINT CYR EN VAL	Mickael BENOIST mickael.benoist@geodis.com 06 07 75 08 41	Ludovic AURIAU ludovic.auriau@sdis72.fr 06 74 83 60 94
Sud-Ouest	Entrepôt de Blanquefort	LOGIPHARM ZI de BLANQUEFORT Rue laperouse 33290 BLANQUEFORT	T. JOURDAN tjourdan@logipharm.com 06 80 18 38 27	Bertrand DOMENEGHETTI bertrand.domeneghetti@interieur.gouv.fr 06 33 35 90 25
Sud-Est	Entrepôt de Chaponnay	ALLOGA LYON ZAC du CHAPOTIN 550 Rue du professeur Dargent 69970 CHAPONNAY	Thierry CARRIER thierry.carrier@alloga.fr 04 72 70 03 06	Jérôme BELLERET jerome.belleret@sdis13.fr 06 30 96 45 00
Sud	Entrepôt de Allauch	LAPAHAL Avenue de Provence 13718 ALLAUCH	M. SANCHEZ l.sanchez@laphal.com 04 91 10 77 42	François GROSJEAN fgrosjean@sdis13.fr 06 32 78 02 42

